



Arrêt contrat travail avec cesu

Par **Batailmi**, le **02/11/2009** à **12:24**

Bonjour,

Ma belle-mère est devenue lourdement dépendante et est actuellement hospitalisée. Elle sera prochainement hébergée dans un EHPAD.

Avant son hospitalisation, elle avait 2 employées à domicile payées par CESU, dont une en arrêt maladie.

Comment peut-on régler légalement l'arrêt de ces emplois ? un licenciement ?

Quelles démarches la famille doit entreprendre et vers qui pouvons nous adresser ?

Merci de votre réponse.